

LE GHU MONDOR COMME TOUTE LA SANTÉ PUBLIQUE A BESOIN DE NOUVEAUX MOYENS !

- NON AUX COUPES BUDGÉTAIRES DE LA SECU PRÉVUES DANS LE PLFSS 2018 (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale)
- NON AUX DESERTS MÉDICAUX
- OUI A LA QUALITÉ DES SOINS
- OUI A L'ACCÈS À LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS

ATTENTION ! MACRON NUIT GRAVEMENT A LA SANTE !

Non seulement il augmente la CSG de 1,7 point, ponctionnant au prix fort les salarié-e-s et les retraité-e-s ; mais Il augmente le forfait hospitalier de 18 à 20 €, pour toutes et tous ; et non content, il veut faire une saignée de 4,2 Milliard sur le budget maladie de la Sécurité Sociale !

C'EN EST TROP !!!!

Après SARKOZY et HOLLANDE, MACRON veut nous imposer cette même politique d'austérité budgétaire qui aggrave, chaque fois un peu plus, la situation de la population comme celle des personnels. 4,2 Mds de moins sur le budget de l'Assurance Maladie, c'est l'accès à la santé et la qualité des soins que l'on remet en cause :

- Les déserts médicaux ont atteint le Val de Marne. Lorsqu'un médecin traitant part à la retraite il est de plus en plus difficile de trouver un remplaçant. Il faut de plus en plus de temps pour avoir un rendez-vous chez les spécialistes, avec très souvent un dépassement d'honoraires.

Les urgences sont saturées.

- L'augmentation incessante des restes à charge, comme le forfait hospitalier ou les dépassements d'honoraires, se reporte sur le tarif des complémentaires qui ne cesse d'augmenter, d'où 25 à 30 % de la population renonce à se soigner.

- Dans les hôpitaux, à l'hôpital Mondor comme ailleurs, le manque dramatique de moyens matériels et humains met en danger la santé des patients, ne répondant ainsi ni à l'augmentation de la population, ni à son vieillissement, qui nécessiteraient tous deux plus d'argent public.

- Le manque de moyens des EHPAD (Etablissement d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) provoque une maltraitance des personnes en perte d'autonomie et des personnels. Et pourtant MACRON veut encore supprimer du personnel dans les EHPAD publics du Val de Marne.

- Rationnement des soins, économies sur l'hôpital, virage ambulatoire sans réponse publique comme les centres de santé... Le gouvernement veut « expérimenter » dans ces 5 prochaines années le système des USA, et aboutir au ZERO POUR CENT SECU, en faveur du secteur privé.

Nous ne voulons pas de ces coupes budgétaires dans la santé alors que tout indique qu'il faut en augmenter les moyens. Que l'on ne nous dise pas que l'argent manque quand on supprime l'Impôt sur la Fortune (ISF), que l'on rembourse 13 milliards de taxe sur les dividendes ou que l'on augmente les cadeaux aux patrons avec le CICE (*Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi*).

Plus de moyens pour l'Hôpital et la Médecine de ville, C'est possible ! Rien qu'une lutte efficace contre la fraude fiscale et sociale rapporterait 80 milliards d'euros ...

Ensemble exigeons que le GHU Henri Mondor, les hôpitaux et établissements publics du Val de Marne, aient les moyens d'assurer une prise en charge de qualité pour toutes et tous.

NOVEMBRE : La Coordination de Vigilance du GHU Henri Mondor viendra à votre rencontre

Nous viendrons recueillir vos revendications, vos propositions, vos témoignages... pendant tout ce mois, devant les stations de Metro, sur les Marchés, devant l'entrée des Hôpitaux ou de leurs parkings, et 3 premiers rendez-vous :

- **Lundi 13 novembre, à Henri Mondor, de 12H à 13H30, devant l'entrée du self**
- **Mardi 21 novembre, à Albert Chenevier, de 12h à 13h30, devant l'entrée du self**
- **Lundi 27 novembre, à Emile Roux, de 12h à 13h30, devant l'entrée du self**

Nous vous invitons à rejoindre notre Coordination de vigilance du GHU

Monsieur Hirsch, à l'AP-HP, les Personnels veulent simplement vivre et travailler au service de la population, de l'Hôpital public !

Le Groupe Hospitalier Universitaire Henri Mondor regroupe les hôpitaux Albert Chenevier (Créteil), Emile Roux (Limeil-Brévannes), Joffre et Dupuytren (Draveil) et Georges Clemenceau (Champcueil)

Notre Comité de Défense de la chirurgie cardiaque à Mondor qui a été créé en 2011 avec des représentants de l'université Paris 12, des cardiologues, des élus du Val de Marne, une intersyndicale large, des associations d'usagers, de simples citoyens, des patients... pour la défense du service s'est transformé, après le recul de l'AP-HP et de l'ARS en Comité de Vigilance du GHU pour aujourd'hui veiller à l'existence même et au développement de tous les hôpitaux du groupe hospitalier.

Etat des lieux du GHU Henri Mondor

HENRI MONDOR

(Créteil / Val de Marne)

Dans l'hôpital, qui est présenté comme la vitrine du groupe, les travaux se succèdent:

- un **nouveau bâtiment d'odontologie** construit sur son aile gauche (au dessus des admissions), ouverture prévue en janvier 2018,
- un début de chantier pour un nouveau bâtiment, le « **RBI** » (devant regrouper les Réanimations et le Bloc Interventionnel) avec une ouverture prévue en 2020,
- un **parking privé** réalisé par la société SAEMES qui a financé les travaux, grâce à la concession pour 30 ans faite par l'hôpital et dont elle en tirera les bénéfices, puisque celui-ci se trouve être scandaleusement payant dès la 20^{ème} minute (voir page 4)
- la **rénovation du self** pour plus 900 000 euros avant de le céder à un prestataire privé
- la **réhabilitation d'une des deux crèches** (travaux payés par la CAF, en échange Mondor offre 10% de ses places de crèche à la ville de Créteil)...

Si nous ne pouvons que nous réjouir de la rénovation de services existant tout comme la création de nouveaux bâtiments nous ne pouvons que déplorer que ces investissements soient réalisés au détriment des autres hôpitaux du groupe qui se trouvent menacés par Henri Mondor, leur « vaisseau amiral » et ses importants besoins financiers.

Le gouvernement, ne donnant pas des moyens suffisants au GHU, la Direction choisi là où elle investira, et tant pis pour les autres...

ALBERT CHENEVIER

(Créteil / Val de Marne)

En Février 2011, nous apprenions de manière indirecte que l'AP-HP avait le projet de fermer l'hôpital Albert Chenevier pour vendre ses terrains à des promoteurs immobiliers afin de financer la modernisation de Mondor en y rapatriant les services de Chenevier.

Devant le tollé provoqué dans la population par une telle annonce, devant la résistance du personnel, et la mobilisation initié par le Comité de Vigilance, la direction du GHU Mondor a du abandonner

son projet. Le conseil municipal de Créteil bloqua alors la vente des terrains hospitaliers pour 5 ans, c'est à dire jusqu'en 2016.

L'hôpital Chenevier, hôpital d'aval de Mondor spécialisé dans la rééducation (cardiaque, neurologique, digestive, orthopédique...), donne satisfaction parce qu'il est un hôpital pavillonnaire, spécificité qu'il perdra si ces activités devaient être transférées sur Mondor, hôpital mono-bloc. Quel recul, ce sera de remplacer une séance de rééducation dans un parc par une séance dans un couloir d'hôpital !

On peut craindre que des locaux libérés à Mondor, avec la création du « RBI », permettent à la direction de procéder aux déménagements qu'elle avait prévus en 2011, alors qu'on manque de lits.

Ce serait, dans ces conditions, la rééducation digestive, l'hôpital de jour d'addictologie, la rééducation cardiaque qui seraient directement menacés de quitter l'établissement. Les deux bâtiments ainsi vidés de leur contenu plus rien n'empêcheraient désormais la

vente des terrains à un promoteur. Déjà, il y a une dizaine d'années, un projet de construction d'un superbe bâtiment d'odontologie sur Chenevier a été abandonné parce que le terrain sur lequel il devait être construit a été vendu à une Maison d'Aide Spécialisée et les fonds récoltés ont en partie servi à construire le nouveau bâtiment d'odontologie... sur Mondor.

Une opération qui permettra au début 2018, que leurs locaux soient détruits sur Chenevier, pour les transformer en parking destiné au personnel de cette même Maison d'Aide Spécialisée.

Petit à petit l'hôpital Albert Chenevier voit sa surface diminuer et son existence est en sursis... alors que **le comité de vigilance avait proposé l'ouverture d'un centre de santé hospitalier au sein d'Albert Chenevier** dans un pavillon actuellement en partie vide.

Ce centre est plus que jamais indispensable. Le centre de santé est un moyen efficace pour répondre à la désertification médicale qui concerne aussi la ville de Créteil : ces deux dernières années 8 médecins généralistes sont partis sans être remplacés.

EMILE ROUX

(Limeil-Brévannes / Val de Marne)

A l'hôpital Émile Roux, cet été la direction a du fermer des lits, faute de médecins disponibles, certains soignants ont du interrompre leurs congés pour venir travailler le week-end. Pas de RTT du 21 juin au 21 septembre. Une pénibilité au travail, qui conduit des médecins à quitter l'hôpital. Une situation qui pousse à une agressivité du public en direction des personnels de santé. Cela en fait un des hôpitaux de l'AP-HP où l'absentéisme a le plus progressé.

JOFFRE / DUPUYTREN GEORGES CLEMENCEAU

(Essonne)

Les hôpitaux Joffre et Dupuytren se situent sur la commune de Draveil, l'hôpital Georges Clemenceau se situe lui sur la commune de Champceuil. Ces 3 hôpitaux font partie du pôle gériatrie Essonne.

L'hôpital Joffre avec un seul tiers de sa surface occupé et avec 129 lits ouverts, est menacé de fermeture en 2020. L'ensemble de ses activités se verrait alors transféré sur Dupuytren.

La directrice du Groupe Hospitalier Universitaire Henri Mondor, en

place depuis 2009, gère ces hôpitaux comme une entreprise, seules les notions d'économies et rentabilités rentrent en ligne de compte. Les conditions de prise en charge des patients et les conditions de travail des personnels lui importent peu.

Fin 2016, suite à une inspection d'un comité d'expert, le GHU Henri Mondor a reçu de la Haute Autorité Sanitaire le meilleur classement qui soit : la note A et une certification « sans réserve ni recommandation ».

Si ce classement récompense la qualité de la prise en charge des patients par les équipes en place, il ne prend pas en compte la réalité des conditions de travail des personnels et leur vécu au quotidien. Par contre cette situation se manifeste dans un autre classement celui concernant l'absentéisme où les 3 hôpitaux gériatriques du GHU se retrouvent dans les 10 premières places.

Les personnels dans les services sont fatigués ! Ils n'en peuvent plus du sous-effectif, de la surcharge de travail, des horaires alternés, des changements de plannings de dernière minute, du manque de moyens, des locaux hors d'âge...

**Les personnels sont épuisés,
à bout !...**



Vendredi 7 octobre 2016, les hospitaliers du groupe hospitalier Mondor, défilaient ensemble, dans les rues de Limeil Brévannes et de Créteil, contre la ré-organisation du travail voulu par Martin HIRSCH. En fin de manifestation à l'hôpital Henri Mondor, ils étaient accueillis par un bataillon de gendarmerie. Beau sens du dialogue social tant vanté par la direction générale de l'AP-HP...

PLAN REGIONAL DE SANTE 2018, ALERTE, nous voulons des actes, et non des maux !!!

La ministre de la Santé Agnès Buzin a lancé mi-septembre la Stratégie nationale de santé du nouveau gouvernement. Celle-ci intervient pendant l'élaboration du projet régional de santé (PRS), d'une durée de 5 à 10 ans. Certains axes de travail sont louables, telle que la volonté d'inscrire les enjeux sanitaires dans toutes les politiques (les transports, l'habitat, l'environnement).

Mais c'est l'arbre qui cache la forêt. Ainsi, si l'Etat et l'ARS (Agence Régionale de Santé) affirment vouloir « lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé », il faut croire qu'ils ne s'en donnent pas les moyens. Les regroupements hospitaliers au sein des GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire) seront « consolidés » : sous couvert de mutualisation on veut faire des économies. Cela aura pour conséquence des fusions de services : aller plus loin pour se soigner pour des malades, et supprimer des postes pour les personnels.

De même, alors que la démographie médicale est

alarmante, le nouveau zonage qui définit les aides à l'installation des médecins, est criant d'inégalités. Les communes jugées prioritaires sont Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Cloud, et non les communes défavorisées de Seine-Saint-Denis.

Ainsi, un médecin s'installant à Versailles aura droit à des aides financières élevées, et un médecin s'installant à Creteil n'aura droit à rien de la part de l'Etat ou de l'Assurance maladie. Notre système de santé subit des attaques tous azimuts : les budgets sont à sec, les professionnels hospitaliers ne comptent plus leurs heures, au point d'arriver à des « burnout », et parfois des suicides ; et pourtant l'Etat serre encore la vis et prévoit de baisser les dépenses de santé.

C'est la raison pour laquelle, l'ARS accélère les sorties hospitalières précoces, et développe donc la télémédecine. Ce qui pose bien entendu la question de la fracture numérique et de l'accompagnement social du patient ; des questions qui sont loin d'être réglées.

Pétition

Pour l'Hôpital public, un parking public et gratuit !!!

Depuis le 1^{er} septembre, Mondor dispose d'un nouveau parking. Les capacités de stationnement sont augmentées : 600 véhicules peuvent entrer dans l'enceinte de l'hôpital contre moins de 200 avant. Mais à quel prix !

Cet équipement qui est indispensable à l'hôpital pour assurer sa mission de service public (nombre de patients doivent utiliser leur véhicule) est une alternative au taxi ou l'ambulance. Mais plutôt que faire face à ses responsabilités, la direction du Groupe Hospitalier Universitaire (GHU) et l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) ont fait le choix de déléguer la construction et l'exploitation de ce parking au privé. Contre un investissement de 8 millions d'€, elle obtient sa gestion pour 30 ans, soit l'équivalent d'un loyer de 730€ par jour, à peine plus d'un euros par place de parking. Et elle entend bien se rembourser sur le dos des usagers !

Et même de faire des profits substantiels !

On vante le geste « commercial » des 20 premières minutes gratuites mais qui peut croire qu'en 20 minutes on puisse faire plus que garer sa voiture,

accéder aux ascenseurs et faire le chemin retour... quid du temps pour réellement faire ce pourquoi on va à l'Hôpital : se soigner.

Non tout montre que c'est le choix de la rentabilité financière qui a été fait. La société propose des « abonnements » pour des places de parking en permanence ou simplement pour les nuits. Ces revenus s'ajouteront à ce qui sera payé par les visiteurs et les patients dans la journée, environ 1,70€ par heure. Le bilan est simple: il suffira que chaque place de parking soit occupée une seule heure par jour pour permettre au promoteur d'être remboursé du coût de la construction.

**Il est inacceptable que l'on s'enrichisse sur
le dos des malades et des personnels !
Il faut que le parking soit gratuit pour
les malades, leurs familles et les personnels !**

Signez cette pétition à l'adresse :

<https://www.change.org/p/l-assistance-publique-des-hopitaux-de-paris-pour-la-gratuité-du-parking-de-l-hôpital-mondor>



La Coordination de vigilance du GHU Henri Mondor
L'Intersyndicale CGT - SUD du GHU Mondor - Chenevier
coordination.vigilance.ghu@gmail.com / novembre 2017